

RUGBY à 7 - 2018-19 PROMO & ELITE (sauf MINIMES GARCONS ELITE)

Règlements nationaux UGSEL



CERTIFICAT MEDICAL

L'arrêté du 9 juillet 2018 modifie l'arrêté A 231-1 du 24 juillet 2017 juillet fixant les caractéristiques de l'examen médical spécifique relatif à la délivrance du certificat médical de non-contre-indication à la pratique des disciplines sportives à contraintes particulières

-Pour la pratique du rugby à XV et à 7:

- a) De 12 à 39 ans, en compétition ou hors compétition, une attention particulière est portée sur -
l'examen cardio vasculaire
- l'examen du rachis

L'ECG au repos, à partir de 12 ans, n'est donc plus exigé

Championnat national RUGBY à 7

Article 1 : Principe général

L'UGSEL organise une épreuve appelée championnat national, réservée aux jeunes gens de la catégorie minimes, cadets et juniors, et aux jeunes filles de la catégorie minimes et Cadettes/Juniors, licenciés conformément aux Règlements Généraux.

Article 2 : Trophée

Ces épreuves sont dotées d'une coupe attribuée à chaque équipe gagnante, un tee-shirt pour les champions de France et des médailles pour les trois premiers.

Article 3 : Déroulement de la compétition

Cette épreuve se déroule sur trois ou quatre demi-journées à l'issue d'une phase qualificative éventuelle organisée au niveau inter-territoires.

Article 4 : Qualifications

Cf règlement national sports-collectifs article 2

Article 5 : Phases qualificatives

Les phases qualificatives sont confiées à la Commission Sportive Nationale. Chaque territoire fera parvenir aux Services nationaux avant le 15 décembre, la liste des équipes engagées en phase qualificative. Les Services nationaux diffuseront le tableau des invités éventuels pour le 15 janvier.

Article 6 : Organisation de la phase finale nationale

La phase nationale en filière unique pourra rassembler jusqu'à 15 équipes réparties de la manière suivante : 6 en filière Elite, 8 en filière promo + 1 invitée. Un manque d'équipes dans une filière pourra être compensé par des équipes de l'autre filière.

Le Tirage au sort répartira les équipes ELITE de manière équitable dans les différents groupes.

- 12 équipes : Formule championnat avec 4 poules de 3 équipes

Réalisation de quart de finale / demi-finale / Finale pour les 2 premières équipes de poules
Les 4 dernières équipes se rencontrent en demi-finale / Finale pour les places 9 à 12

- 16 équipes : Formule championnat avec 4 poules de 4 équipes

Réalisation de quart de finale (croisée) / demi-finale / Finale pour les 2 premières équipes pour le classement de 1 à 8
Réalisation de quart de finale (croisée) / demi-finale / Finale pour les 2 dernières équipes de poule pour le classement de 9 à 16

Voir modalités de déroulement complet dans **règlement national sports collectifs article 3 – formules de jeu**

Article 7 : Règles spécifiques

7.1 Nombre de joueurs

Phases finales nationales

Nombre minimum de joueurs pour commencer un match	
RUGBY	6

Nombre de joueurs présents en phase finale nationale pour débiter la compétition		
	Nombre minimum	Nombre maximum
RUGBY	9	12

Seuls les joueurs(euses) inscrits(tes) sur la feuille d'engagement validée par le délégué CSN peuvent prendre part à une rencontre.

Mixité interdite dans toutes les catégories

7.2 Temps de jeu

Temps de jeu	12 équipes	16 équipes	Temps de jeu par jour
Minimes Filles	<i>2 x 7 minutes avec 2 min de pause</i>	<i>2 x 6 minutes avec 2 min de pause</i>	<i>JOUR 1 : 50 minutes</i>
Cadets			
Cadettes/Juniors	<i>Phase finale : 2 x 7 min</i>	<i>Phase finale : 2 x 7 min</i>	<i>JOUR 2 : 40 minutes</i>
Juniors			

7.3 En cas d'égalité à l'issue de la formule championnat

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en tenant compte dans l'ordre :

1. des points acquis lors des rencontres les ayant opposées
2. du goal-average ne tenant compte que des seules rencontres les ayant opposées.
3. du goal-average général
4. du plus petit nombre de sanctions disciplinaires ayant entraîné une exclusion définitive du terrain (carton rouge)
5. du plus petit nombre de sanctions disciplinaires (carton jaune)
6. du plus grand nombre d'essais marqués

Ces différents critères s'appliquent dans l'ordre sans jamais revenir au critère précédent.

7.4 En cas d'égalité à l'issue d'une rencontre devant désigner un vainqueur

En cas d'égalité, l'arbitre réalisera un nouveau Toss, et les équipes réaliseront des séquences de 5 minutes. **L'équipe qui score en premier remportera le match.**

7.5 Précisions sur les règles du jeu :

- Chaque équipe se compose de 7 joueurs sur le terrain et de 5 remplaçants.
- Changements : les remplacements sont illimités pendant les arrêts de jeu, les temps morts, à la mi-temps et/ou sur saignement.
- **Plaquage : le plaquage, exécuté obligatoirement avec les deux bras, doit être impérativement effectué au niveau de la ceinture pour les minimes et au-dessous du bas du sternum pour les autres catégories.** La cuillère est strictement interdite.
- La mêlée : **La mêlée est simulée.** La poussée est interdite. Le ballon reste au bénéfice de l'équipe qui introduit le ballon. Le demi de mêlée qui ne bénéficie pas de l'introduction n'est pas autorisé à suivre la progression de la balle. Il peut se déplacer derrière sa mêlée, dans l'axe.
- La touche : 1 lanceur, 2 sauteurs et 1 relayeur. Pas d'aide au sauteur. **Conquête disputée.** Début de l'alignement à 3 mètres. Fin de l'alignement, dernier joueur attaquant de l'alignement.
- L'équipe qui marque un essai donne le coup de renvoi en coup de pied tombé sur la ligne médiane (contrairement au rugby à XV).
- Sur pénalités, touches, mêlées, coups d'envoi et de renvois : lignes de hors-jeu à 5 mètres **pour les catégories Minimes Filles, Cadets et Lycée Filles. Pour les Juniors, les lignes de hors-jeu sur ces phases de jeu statiques sont à 5 m (mêlée) et 10 m (touche).**
- Jeu au pied autorisé.
- Le coup de pied direct en touche est autorisé dans les 10 mètres. **Pour les Juniors le gagne terrain peut se faire à partir de la zone des 22 mètres.**
- Les coups de renvoi se font à 10 mètres de l'en-but sur la ligne des 10 mètres. **Pour les Juniors la remise en jeu se fait derrière la ligne des 22 mètres.**
- L'arrêt de volée est autorisé dans ses 10 m défendant. **Pour les Juniors l'arrêt de volée se réalise dans la zone des 22 mètres**
- Temps morts : chaque équipe a la possibilité de demander un temps mort de 1' par mi-temps
- Sont comptés les essais : 1 Essai = 5pts ; **1 Essai de pénalité = 7 points** ; 1 Transformation = 2 pts. Elles sont tentées suite à un essai marqué, face aux poteaux et en coups de pied tombés par des joueurs différents **uniquement pour les juniors, les transformations sont réalisées suite à l'essai – 30 secondes)**
- Hormis les règles spécifiques, les règles du rugby à 7 (**World Rugby**) sont applicables.

7.6 **ARBITRAGE** : double arbitrage par les Jeunes arbitres.

7.7 Sanctions disciplinaires

- Avertissement **CARTON JAUNE** : jeu dangereux, anti jeu, énervement. Le joueur pénalisé est exclu **2 minutes pour toutes les catégories. Il n'est en aucun cas remplacé par un autre joueur le temps de son exclusion.**
Le temps d'exclusion commence à partir du moment où le jeu reprend.

- Exclusion CARTON ROUGE : acte de brutalité manifeste, incorrection, récidive après carton jaune : le joueur pénalisé est exclu du match et pour le match suivant. Il **n'est en aucun cas** remplacé par un autre joueur le temps de son exclusion **sur le match**.
- La commission disciplinaire et règlementaire se donne le droit après rapport des responsables (arbitres, délégués, responsables de terrain) d'exclure le joueur pour un nombre de matches supérieur.

7.8 Dimensions du terrain

En juniors, la dimension du terrain est identique à un terrain officiel de match de 94 m x 68 m (au minimum)

- **Profondeur des en-buts : 05 mètres minimum**

En minimes, cadets et Cadettes/Juniors le terrain est de 56 x 40m / 50m max

- Profondeur des en-buts : 5 mètres.
- Lignes des 22 mètres : à 10 mètres des lignes de but.
- Lignes des 5 mètres de part et d'autre de la ligne médiane.

- A l'exception des modalités prévues dans les règlements particuliers, les règlements des fédérations délégataires s'appliquent aux championnats organisés par l'UGSEL
- Les cas non prévus par le présent règlement sont de la compétence de la Commission sportive nationale ou de son représentant lors de la phase finale.